



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

emploi et activité

Question au Gouvernement n° 3082

Texte de la question

CRISE DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

M. le président. La parole est à M. François Asensi, pour le groupe des député-e-s communistes et républicains. J'espère que cette question aura une connotation européenne ! (*Sourires.*)

Plusieurs députés du groupe des député-e-s communistes et républicains. Tout à fait, monsieur le président !

M. le président. Je m'en félicite !

Vous avez la parole, monsieur Asensi.

M. François Asensi. Monsieur le Premier ministre, l'industrie automobile est dans la tourmente. Nous sommes au début d'une crise dont l'ampleur dépassera celle de la sidérurgie. En Europe, ce secteur représente dix millions d'emplois, et un million et demi d'emplois, directs et indirects en France. Pour faire jouer le moins-disant social et faute d'harmonisation fiscale et sociale, les entreprises délocalisent massivement vers les pays de main-d'oeuvre à bas coût. Les équipementiers, comme Delphi ou Valeo, suivent ce mouvement. Des dizaines de sites sont menacés dans toute la France. En un an, 8 400 emplois dans ce secteur ont été détruits.

Le coût de la main-d'oeuvre ouvrière ne compte que pour 7 % du prix d'une voiture, alors que la valeur ajoutée par salarié dans ce secteur n'a cessé d'augmenter. L'absence de croissance constatée au troisième trimestre va accélérer la suppression d'emplois industriels et des pans entiers sont menacés tels que le câblage électrique, les fonderies, le décolletage, la serrurerie... Face à ces difficultés, vous avez annoncé une aide de 400 millions d'euros. Mais quels résultats, en termes d'emplois, avez-vous obtenus avec les aides publiques déjà attribuées aux cinq pôles de compétitivité de la filière ?

Le Gouvernement doit aujourd'hui stopper la saignée et, s'il le faut, ester en justice contre toute procédure de licenciement collectif dans l'industrie automobile.

Tous les bassins d'emplois traditionnels, en France, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, sont confrontés à cette même crise.

Monsieur le Premier ministre, quelles mesures envisagez-vous de prendre pour sauvegarder l'emploi industriel et l'ingénierie, en concertation avec nos partenaires européens ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'industrie.

M. François Loos, *ministre délégué à l'industrie*. Monsieur le député Asensi, cette question a effectivement une dimension européenne, le problème touchant l'ensemble de l'Union, qui occupe une position très importante, puisque son industrie automobile représente 40 % de l'industrie mondiale...

M. Maxime Gremetz. C'est mal barré !

M. le ministre délégué à l'industrie. ... contre 20 % pour les États-Unis et 40 % pour l'Asie. La France est le deuxième producteur européen, PSA occupant le deuxième rang, derrière Volkswagen, et Renault, le quatrième. Depuis le début de l'année, la croissance du secteur automobile en Europe n'a été que de 0,4 % en nombre d'immatriculations. Par conséquent, des mesures d'ajustement sont nécessaires. Le Premier ministre les a annoncées la semaine dernière, et je les évoquerai en réponse à une question qui va m'être posée.

(*Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

Notre politique industrielle est au diapason de la politique européenne menée dans ce domaine. Elle a été mise en place par un groupe de travail auprès du vice-président de la Commission européenne, M. Verheugen, avec

lequel nous oeuvrons aussi bien en faveur de la recherche européenne dans l'ensemble de la filière qu'au service de la protection de l'environnement, avec la mise en commun des normes évidemment fondamentales pour l'évolution et le choix des nouveaux modèles, alors que nous mettons en place une politique des biocarburants.

M. Maxime Gremetz. Expliquez-nous Valeo !

M. le ministre délégué à l'industrie. Nous avons donc pris des mesures annoncées par le Premier ministre la semaine dernière. La France participe à cette construction européenne de la filière automobile, ainsi qu'à sa défense au plan international. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. Merci, monsieur le ministre, d'avoir deviné la teneur d'une question qui n'avait pas encore été posée ! (*Sourires.*)

Données clés

Auteur : [M. François Asensi](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3082

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 décembre 2006